

## NOTE D'INFORMATION

### Relève de votre compteur d'eau

Madame, Monsieur,

Une campagne de relève des compteurs d'eau va être réalisée dans votre commune dans les jours à venir.

Si votre compteur ne peut être relevé à distance, notre agent se présentera à votre domicile pour enregistrer votre consommation, affichée sur le compteur d'eau, et ainsi assurer la continuité du service public de l'eau.

**Dans le contexte de lutte contre la propagation du Covid-19** et afin de limiter les risques de contamination tant pour les usagers que pour les agents, **nous nous engageons à mettre en œuvre les règles de sécurité sanitaire** définies par les autorités de santé publique. Nous vous demandons également de **vous impliquer en respectant quelques mesures simples** dont vous trouverez le détail joint à ce courrier.

**Dans ce contexte, si vous préférez relever vous-même votre compteur**, nous vous invitons à l'indiquer à notre agent lorsqu'il se présentera à vous.

Vous pouvez nous faire parvenir votre relevé par retour de la **carte préaffranchie**, via votre **espace client** [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr) ou encore **par courriel** à l'adresse [accueil.clients@sdea.fr](mailto:accueil.clients@sdea.fr)

Vous remerciant pour votre confiance, nos équipes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service Relation Usagers-clients

À savoir : En cas de doute sur l'identité de votre interlocuteur, demandez-lui de vous présenter sa carte professionnelle.

## VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Pour la relève de votre compteur ou la gestion de votre abonnement,

contactez le SDEA

Du lundi au vendredi  
de 7h30 à 17h30  
au 03 88 19 29 99

## CRÉEZ VOTRE ESPACE CLIENT SUR [WWW.SDEA.FR](http://WWW.SDEA.FR)



**SIMPLE, PRATIQUE ET SÉCURISÉ !**  
Effectuez vos démarches en ligne, accédez à vos informations personnelles et échangez en direct avec le SDEA.

## RÉSEAUX SOCIAUX

